

# La Lettre d'Information

N° 5 - JANVIER 1995

Association "*Promotion de la Médecine Homéopathique*"

*Le Président :*

*(adresse courrier)*

Gabrielle TERRACHER

55, rue de Voisinas

45130 SAINT-AY

Tel + Fax : 38 53 55 46

**Le Conseil d'Administration et le  
Comité Scientifique Homéopathique conseil  
de l'association**

**"PROMOTION DE LA MEDECINE HOMEOPATHIQUE"  
vous souhaite une très bonne année 1995.**

Cette année sera chargée en rebondissements (électoraux etc...). Nous sommes à l'écoute de vos informations et nous interviendrons aussi souvent que nécessaire.

**I - Voici un rappel de définition :**

## **HOMEOPATHIE**

Du grec "Homoïs" : semblable et "pathos" : maladie.

Méthode thérapeutique découverte par le médecin allemand **Christian Samuel HAHNEMANN** (1755 - 1843).

L'Homéopathie est aujourd'hui une discipline médicale, non plus isolée, mais qui tend de plus en plus à s'intégrer par ses multiples facettes thérapeutiques, pharmacologiques, cliniques dans **l'ensemble** de la médecine contemporaine.

## PRINCIPES

C'est dans la consultation du Médecin Homéopathe que se concrétise la méthode de Samuel HAHNEMANN, selon trois principes de base :

1 - La mise en évidence de la **Réaction Individuelle du Malade** (ou R.I.M.) qui n'est autre que la "façon personnelle qu'a un malade à faire sa maladie", à sa "manière propre".

2 - L'utilisation de la notion de **Similitude** : le groupement caractéristique des symptômes personnels d'un malade correspond à un groupement de symptômes similaires, spécifiques de l'action d'une substance médicamenteuse, connus par l'expérimentation.

3 - La prescription du ou des médicaments homéopathiques ainsi déterminés se fait, le plus souvent, à très petite dose, ou même à **dose infinitésimale**.

## MISE EN OEUVRE DU TRAITEMENT

Le **Médecin Homéopathe**, comme son confrère "classique" établit, en premier lieu, le diagnostic de la maladie qui atteint son patient (par tous les moyens habituels : cliniques, radiologiques, biologiques, etc...). Il détermine ensuite la réaction individuelle du malade (R.I.M.) afin de lui prescrire, le traitement homéopathe le plus approprié à son cas (il peut s'agir d'un médicament unique ou de l'association de 2 ou plusieurs médicaments complémentaires).

Le (ou les) **médicament(s)** prescrit(s) est (sont) utilisé(s), le plus souvent, à des concentrations très faibles donc dénuées de toxicité chimique et dénommées **Centésimales Hahnemanniennes** ou CH (d'où la prescription de médicament en 4 CH - 5 CH - 7 CH, etc...).

**Les résultats** obtenus sont :

- **Rapides** : Si la méthode est correctement appliquée et si l'affection dont souffre le patient est aiguë et récente,

- **Plus lents** : Action en profondeur si l'affection en cause est subaiguë ou même chronique. Ainsi l'homéopathie est souvent utilisée dans certaines maladies chroniques avec des résultats d'autant plus intéressants que le "terrain" du malade est entièrement pris en compte.

- **Préventifs** : Son action stimule le système réactionnel du malade. Elle cherche à long terme à renforcer les défenses naturelles de tout patient même en bonne santé. C'est la définition de la prévention.

## FABRICATION DES MEDICAMENTS

On récolte les substances de base des remèdes homéopathiques dans la nature. Ces substances peuvent être végétales, animales ou minérales. Ensuite on procède à la fabrication des **teintures-mère** (solutions concentrées obtenues par macération des substances dans l'alcool). Les substances insolubles sont triturées dans un mortier avec du lactose dans la proportion d'une unité de substance pour 99 de lactose.

Les médicaments homéopathiques sont fabriqués dans une atmosphère la plus pure possible. Pour réaliser la première dilution (1CH). On utilise une unité de teinture mère pour 99 unités de solvant selon un procédé de dynamisation (le mélange est secoué par un appareil vibratoire). Pour réaliser la deuxième dilution (2CH), on prend la solution de la première dilution, on y applique le même principe avec 99 unités de solvant. Même principe est appliqué pour les autres dilutions. Les médicaments homéopathiques se présentent sous forme de globules (doses) ou de granules (tubes). Ce sont des cristaux de sucre, de lactose et de saccharose, imprégnés par les solutions des médicaments.

## SITUATION DE L'HOMÉOPATHIE

On considère généralement qu'environ 40 % de la population française a

recours, de façon épisodique ou permanente, aux traitements homéopathiques.

- **EN FRANCE** : L'Homéopathie est pratiquée par plusieurs milliers de **médecins de famille** et **médecins spécialistes** (pédiatres, dermatologues, gynécologues, psychiatres, etc...).

**Les médicaments à usage homéopathique** sont fabriqués par des laboratoires spécialisés (BOIRON-LHF, DOLISOS, WELEDA, LEHNING, etc...) et sont **remboursés** par la Sécurité Sociale.

- **Dans le Monde** : l'Homéopathie est largement utilisée en **Europe**, (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, etc...), en **Amérique du Sud** (Mexique, Brésil, Argentine), en **Inde**. Elle est en expansion en **Amérique du Nord** (USA - CANADA). Une association créée par des médecins français : "Homéopathes sans frontières" utilise la thérapeutique homéopathique dans les pays en voie de développement où son efficacité et son faible coût de revient sont particulièrement appréciés.

- **La recherche en Homéopathie** : elle se développe rapidement depuis une vingtaine d'années, spécialement en France. Elle comporte deux volets:

\* **une recherche expérimentale biologique**, rigoureuse au plan scientifique et médical, étudiant l'application thérapeutique de la relation de similitude et l'utilisation des très hautes dilutions.

\* **une recherche clinique** visant à la démonstration de l'activité de la thérapeutique homéopathique et surtout à la détermination des indications privilégiées de cette thérapeutique.

#### **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :**

Ils peuvent être obtenus auprès du :

**SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS HOMEOPATHES FRANCAIS :**

- DOMUS MEDICA - 60, boulevard Latour Maubourg 75007 PARIS

*exemple* : liste des Médecins Homéopathes de votre département, etc...

**Association "PROMOTION DE LA MEDECINE HOMEOPATHIQUE" :**

(adresse courrier) 55, rue de Voisinas 45130 SAINT AY

#### **II -Voici la : PLAQUETTE de présentation de la P.M.H.**

Notre association a été créée en 1991 à l'initiative du S.N.M.H.F. (Syndicat National des Médecins Homéopathes Français), syndicat indépendant, afin de **donner la parole aux patients traités par Homéopathie pour défendre leur choix de médecine : l'Homéopathie.**

L'Homéopathie, médecine curative, préventive, sans effets secondaires et contre-indications, est appréciée. Pourtant son efficacité est sans cesse remise en cause. Le déremboursement des médicaments homéopathiques est régulièrement évoqué pour des raisons mal déterminées alors leur utilisation est économique pour la Sécurité Sociale. Chacun sait que dès maintenant et plus encore dans l'avenir, l'accent sera mis sur une politique économique de santé. En ce sens aussi, la Médecine Homéopathique doit être la médecine de demain, celle de nos enfants. Nous rappelons l'importance de notre constante vigilance à ce sujet.

Le S.N.M.H.F. est constitué de Médecins Homéopathes libres d'y adhérer, dont il leur est demandé d'être Docteurs en Médecine, certifier de trois années d'études d'Homéopathie sanctionnées par un diplôme, ce qui n'est pas obligatoire à ce jour dans la législation en vigueur et d'être parrainés par deux Médecins Homéopathes adhérents du S.N.M.H.F.

Un sondage officiel a été effectué auprès de la population en ce qui concer-

ne l'Homéopathie. Cette enquête a permis de révéler que près de 40 % de la population française a déjà eu recours à l'Homéopathie. Il montre par ailleurs une méconnaissance sur le principe fondamental de l'Homéopathie et son action. Il précise aussi que le statut de l'"Homéopathe" est vague dans l'esprit de la population ; ***d'où l'importance de la précision de la communication dans notre association, axée sur la connaissance, le droit, la liberté, le respect et la dignité du patient au choix de sa santé.***

#### **ACTIONS MENEES PAR NOTRE ASSOCIATION :**

- Une grande action de mobilisation a été menée par l'association en Juin 1993. Elle a permis de rassembler 60 000 signatures en trois semaines toutes faxées et envoyées à Madame le Ministre Simone VEIL, Monsieur le Ministre Philippe DOUSTE-BLAZY, Monsieur le Premier Ministre Edouard BALLADUR, lors d'une pétition pour la défense du remboursement du médicament homéopathique. Son résultat en a permis son non-déremboursement (courrier a été reçu en ce sens, de la part de Madame le Ministre Simone VEIL).

#### **PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ASSOCIATION :**

***Le patient, par l'intermédiaire de notre association, a un droit de parole indispensable pour défendre son choix de sa santé.***

Selon le besoin, à moyen terme, pourra être mis à la disposition des adhérents, l'avocat du S.N.M.H.F., Maître GHESTIN, pour défendre certains litiges à définir.

Notre attachement à l'Homéopathie est lié à sa réussite et à sa rigueur. Aussi nous insistons sur la définition rigoureuse de la Médecine Homéopathique. Le respect de l'éthique sera régulièrement évoqué afin de donner une information la plus précise et indépendante possible. Nous remarquons qu'il existe des "orientations homéopathiques" qui sont une extension du principe fondamental de l'Homéopathie défini par Samuel HAHNEMANN. Notre association sera uniquement attachée à défendre son principe fondamental de base qui est la "Loi de Similitude". Elle se définira par rapport aux médecines dites douces. Nous tenterons de vous mettre en garde contre un grand nombre d'idées reçues qui circulent encore. Nous sommes à votre entière disposition, assistés par notre Comité Médical Homéopathique Conseil pour préciser cette information et répondre à votre attente. Nous insisterons sur notre indépendance, et notre liberté d'expression.

#### **COMMUNICATION :**

Tous les mois ou tous les deux mois (selon nos moyens financiers) paraîtra la ***Lettre d'Information***. Elle sera rédigée par les Médecins Homéopathes de notre Comité Scientifique Homéopathique Conseil. Elle développera de nombreux sujets médicaux liés à l'Homéopathie, choisis par lui ou à votre demande.

Des actions ponctuelles pourront être menées auprès des Pouvoirs Publics.

Amicalement.

